



Compte rendu de la FSU du CTSD du 24 novembre 2020

La DASEN intervient tout d'abord pour signaler que toutes les écoles et collèges sont restés ouverts dans le département et accueillent tous les élèves. Elle dresse un bilan avec des points positifs : pour le premier degré, P/E du 6,1, dédoublements achevés en GS REP et REP+, le plafonnement à 24 en GS hors éducation prioritaire effectif à 70% ; pour le second degré, mise en œuvre des parcours élèves, dispositif devoirs faits. Aucun collège ne fonctionne par alternance grâce entre autres à des aménagements de plages horaires. L'attentat de Samuel Paty est un acte horrible, ignoble qui rappelle l'importance de la vie d'un être humain. Cette situation est très compliquée et a rendu cette reprise très compliquée pour tous les personnels de l'Éducation Nationale. Les médias se sont détournés aujourd'hui de ce sujet mais le risque majeur de terrorisme perdure : vigilance aux signaux faibles, PPMS, incidents... Il y a un besoin de cohésion, de se retrouver autour de l'essentiel. Elle tient à remercier l'engagement de tous les acteurs de l'Éducation nationale face à ce double contexte si particulier.

La DASEN explique que ses services n'ont pas encore le bilan académique et départementale des évaluations. Au niveau national, des CP-CE1 : les progrès des deux dernières années des élèves ont été écrasés par le confinement ; concernant le niveau 6^{ème}, les difficultés initiales ont été compensées mais on observe des progrès en termes de compétences et en termes d'autonomie des élèves.

La DASEN tient à remercier tous les personnels et aussi administratifs qui ont été capables d'adapter et ont montré le professionnalisme de chacun pour faire face aux enjeux de la situation actuelle.

Lecture des déclarations préalables de la FSU, FO, UNSA et SGEN-CFDT.

FSU 21 : Voir la déclaration préalable de la FSU en pièce jointe.

Réponse de la DASEN : Concernant le tableau de la page 7, le tableau du dessous prend en compte les effectifs de l'ÉREA qui ne sont pas comptabilisés dans le tableau du dessus.

Réponses de la DASEN aux lectures des différentes déclarations syndicales : Si on vous écoute, rien ne va. On va quand même rester optimiste. Certains points ont été posés en questions diverses donc on les verra plus tard. Plusieurs indicateurs : le taux d'incidence a été déclaré « alerte » quand on dépasse 50/100 000, on est monté à 600. Aujourd'hui, on est descendu à 300 / 100 000. On a vu le taux d'incidence divisé par 2 en une semaine dans le département. On voit l'efficacité de l'effort collectif que nous portons tous.

Concernant l'école, sur la semaine dernière, de jeudi à jeudi, le nombre d'élèves positifs au COVID-19 la semaine dernière était de **192** sur 92 000 élèves du département : cela représente 0.12%. Certains élèves ont été placés en distanciel : **768** soit 0.7% des effectifs scolaires (public/privé). Concernant le personnel, nous savons que **15** personnels ont contracté le COVID-19 la semaine dernière.

Or l'ARS montrait que les chiffres de l'EN ne correspondaient pas à la réalité car cela dépend en partie des retours des parents. Mais de l'aveu même du secrétariat général, les chiffres ne sont pas fiables car cela dépend des retours des parents. Il est ensuite signalé que sur les évaluations 6èmes, ce n'est pas la même impression sur le terrain.

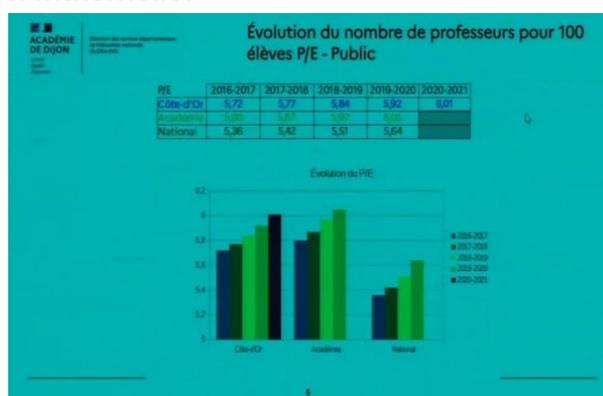
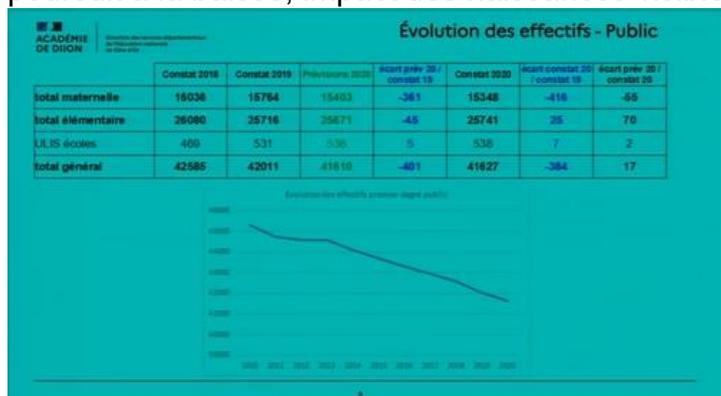
La DASEN répond que sur la période concernée, c'est la même méthode. Si on manque de précisions, c'est la même méthode tout le temps. Donc on voit une amélioration en valeur relative ! Concernant les évaluations, c'est aussi un constat fait par de nombreux CE. Travail pour identifier les causes et la marge de progrès encore à faire.

I. Approbation des comptes rendus des CTSD précédents :

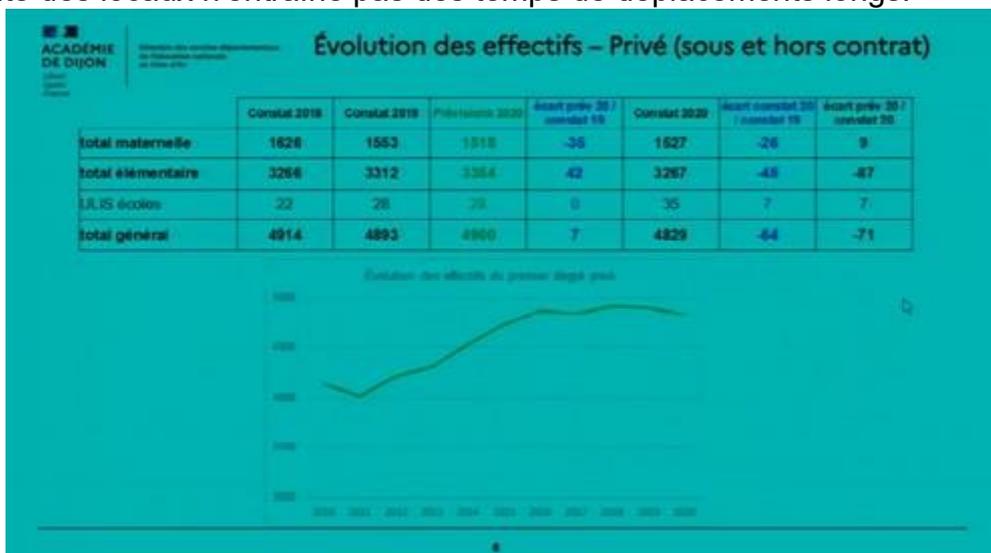
Compte rendu des CTSD du 14 mai, 23 juin et du 7 juillet 2020 : Vote unanime.

II. Bilan de la rentrée :

PREMIER DEGRE : les prévisions sont fiables, Évolution démographique de la population qui se poursuit à la baisse, impact des naissances visible en maternelle.



M. CUISSET, secrétaire général, précise que quant à la remarque faite par la FSU dans sa déclaration préalable, les regroupements d'écoles se sont faits sur des écoles déjà existantes et que la proximité des locaux n'entraîne pas des déplacements longs.



Il explique ensuite que cette baisse de 71 élèves est due à un effet démographique dans le privé. Cela montre que nous avons eu une prévision assez proche de la réalité. La part du privé pèse 15% des effectifs et que la part du privé reste stable en données constantes.

Les structures - Privé

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
nombre d'écoles				
sous-contrat	21	21	21	21
hors-contrat	10	11	10	10
total	31	32	31	31
classes maternelles	57	60	60	60
classes élémentaires	138	138	140	139
classes spécialisées	3	3	3	3
total classes	198	201	203	202

Écoles privées sous-contrat

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
nombre d'écoles	21	21	21	21
classes maternelles	54	55	54	53
classes élémentaires	124	124	128	126
classes spécialisées	3	3	3	3
total classes	181	182	185	182

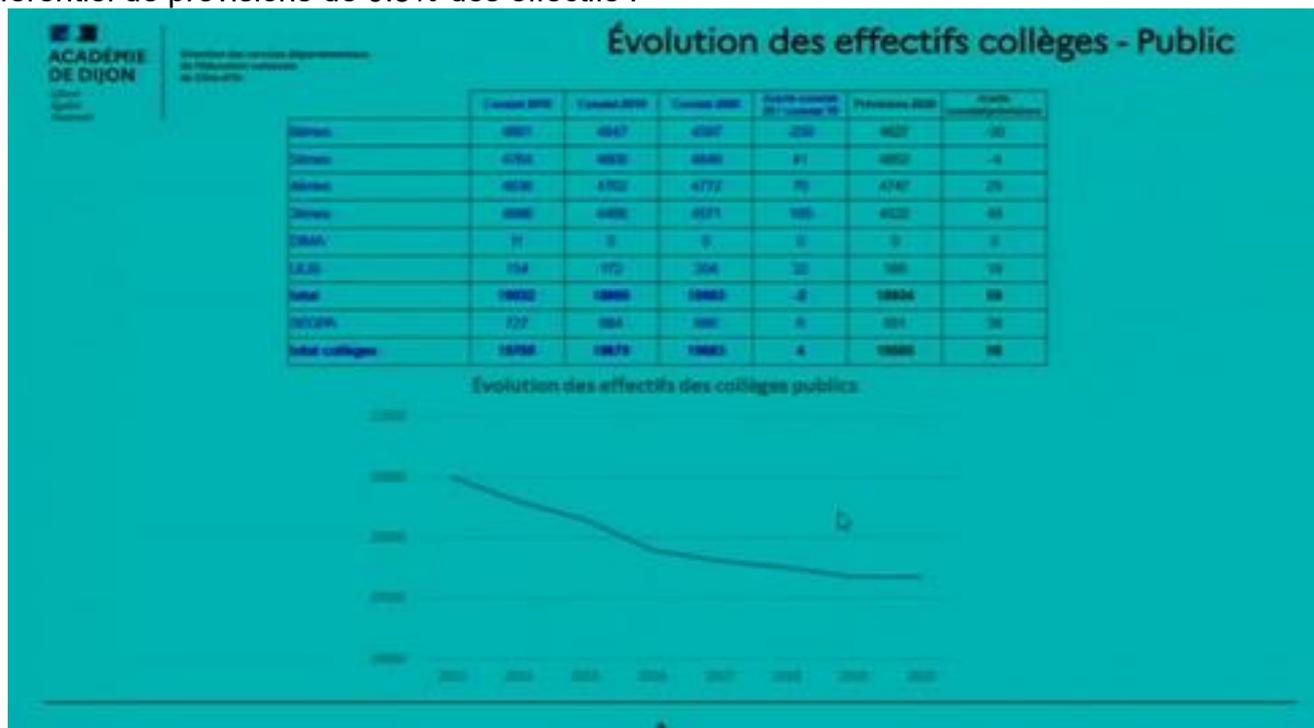
M. CUISSET : Le P/E est un indice national. On a une vigilance pour ne pas impacter les classes ordinaires et niveaux. On ne peut pas faire 2 P/E entre les classes dédoublées et les classes non dédoublées.

La DASEN intervient pour signaler qu'il y a une erreur concernant une colonne et que celle-ci sera modifiée.

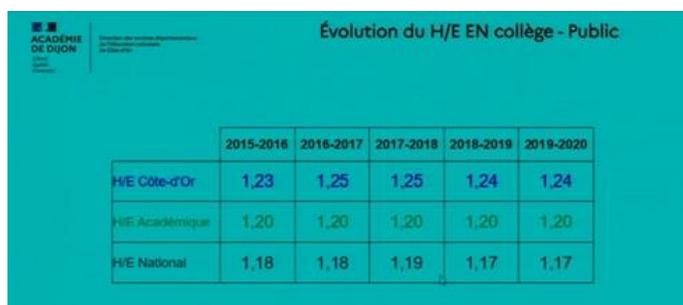
M. CUISSET : On est en -416 élèves en maternelle de constat en constat. Mais on a 16 classes de plus. M. VIAL, inspecteur de l'E.N., explique que la situation est restée stable dans les principales agglomérations mais que l'amélioration de la situation en classe ordinaire se situe surtout dans les milieux ruraux. Il précise que les écoles primaires sont comptabilisées dans les écoles élémentaires.

SECOND DEGRE :

Dans les collèges, il y a 98 élèves de plus par rapport à nos prévisions (dont 39 en SEGPA) : différentiel de prévisions de 0.5% des effectifs :



M. CUISSET précise que les variations sont moins importantes que cela a été le cas précédemment. Les services de la DASEN expliquent qu'ils n'ont pas le H/E de cette année. Ils auront les éléments de 2020 quand on préparera la carte scolaire de 2021 c'est-à-dire en février-mars 2021.



M. CUISSET signale que pour la 1^{ère} fois depuis longtemps, on observe une baisse des effectifs dans le privé dans les collèges du département. On a une situation équilibrée dans le département. On peut observer les écarts entre établissements par les ajustements plus ou moins importants des DHG dans un sens comme dans l'autre si on a eu une hausse et/ou baisse importante des effectifs et des moyens dans les établissements. Nous avons eu 4-5 situations d'établissements avec des ajustements plus importants.

M. CUISSET informe les membres du CTSD qu'en réalité, il y a 20 ULIS cette année avec la création d'une ULIS à Dunant.

ENSEIGNEMENT ADAPTE :

M. CUISSET explique ensuite que l'on a une hausse de 20 élèves. Pas de nouvelle entrée en 6^{ème} dans la SEGPA de Montbard, ce qui aura un impact pour les 5^e l'an prochain. Globalement, le nombre d'élèves en situation de handicap augmente : +160 élèves dont 154 élèves en structure ULIS.

ACADÉMIE DE DIJON Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

Effectifs et structures – public et privé

1. L'enseignement adapté

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre d'élèves SEGPA (ULIS SEGPA dont 1 période et 1 EREA à la rentrée 2020)	102	97	96	96

1. L'inclusion scolaire

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
ULIS écoles	135	401	160	173
ULIS collèges	104	182	200	240
ULIS lycées	49	54	54	52
collèges ordinaires 1 ^{er} degré	663	627	694	717
collèges ordinaires 2 nd degré	810	752	829	822
Total hors établissements spécialisés	2047	1902	2036	2199

Mme SALLE, IEN Dijon ASH, est chargée d'analyser les besoins, des populations de ces élèves en situation en handicap...

ACADÉMIE DE DIJON Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

Évolution des ULIS 1^{er} et 2nd degré

Public

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	lieu d'implantation
ULIS écoles	38	39	42	42	
ULIS collèges	15	16	18	19	Collège Mirabeau-sur-Èze
ULIS lycées	5	6	6	6	

Privé

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	lieu d'implantation
ULIS écoles	3	3	3	3	
ULIS collèges	3	3	3	4	Collège Saint-François à Dijon
ULIS lycées	1	1	1	2	Lycée Les Arcades à Dijon

ACADÉMIE DE DIJON Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

Accompagnement des élèves et des établissements

Dotation assistance éducative en ETP	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
en collèges	172,50	172,25	176,50	177,75
en lycées professionnels	16,25	17,25	17,50	18,25
en lycées général et technologique	164,95	169,25	167,00	168,75
en EREA	2,50	5,50	5,50	5,50
total	356,20	364,25	366,50	370,25

Dotation assistants pédagogiques en ETP	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
	39,25	39,25	39,25	37,00

Les répartitions AED / ASP sont indicatives compte tenu de la fongibilité de la complémentarité des missions.

On a une augmentation tous les ans des emplois en AED ou en assistance pédagogique.

ACADÉMIE DE DIJON

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

Accompagnants des élèves en situation de handicap

	AESH PIAL en ETP	AESH hors PIAL en ETP
1 ^{er} degré	81,45	189,22
2 ^{ème} degré	122,92	50,51
Interdégré	54,06	0
Total	238,43	239,73

Dotation T2	247,16
Dotation HT2	185,39
Brochon	
Dotation HT2	52,81
Niepsa	
Total	485,16

M. CUISSET : On a 5 emplois où les recrutements se poursuivent ainsi que le recrutement des AESH référents (3 recrutements dans les jours qui viennent). Contrat mutualisé avec le lycée de Brochon : transfert entre l'Yonne au 1^{er} janvier 2021. Création d'un service mutualisé des AESH dans le 71 au sein de la DSDEN pour prendre en charge la gestion des nouveaux contrats depuis le 16/11 soit lundi dernier.

ACADÉMIE DE DIJON

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

Accompagnants des élèves en situation de handicap

Données synthétiques au 31/10/2020

Équipes structurelles relatives à la situation de l'accueil des élèves en situation de handicap au 31 octobre 2020 :

- nombre élèves suivis : 1129
- nombre élèves en attente d'un accompagnement : 1789
- nombre élèves en attente : 90

Nombre de commissions de recrutement depuis la rentrée de septembre :

- Août : 3 commissions
- Septembre : 14 commissions
- Octobre : 4 commissions
- Novembre : 3 commissions

Recrutement : environ 100 AESH depuis la rentrée

Nombre AESH en CDI : 160

Nombre PIAL 1^{er} degré : 2 circonscriptions support de PIAL (20 écoles structurelles)

Nombre de PIAL 2^{ème} degré : 14 EPLE de PIAL

Nombre de PIAL interdégré : 1 PIAL

Elèves accompagnés. Actuellement, il reste 9 élèves en attente d'accompagnement. Recrutement de 100 nouveaux AESH cette année. On constate par différence un nombre de missions moins importantes car les missions sont sur 3 ans. Nous avons un nombre d'élèves accompagnés par ETP (emploi d'AESH) qui se situe entre 3 et 4 élèves. Il faut diviser un peu près par 2 pour avoir un nombre exact car les AESH ont pour beaucoup un contrat à 57%. Nous avons une forte concentration de population autour de Dijon, nous devons envisager un recrutement d'AESH référent particulier dans le Nord Côte-d'Or, dans le val de Saône.

Mme SALLE : On a déjà 3 AESH référents à couvrir.

M. CUISSET : Il a été proposé à tous les aesh un passage à des contrats à 57%, certains ont décliné car ils voulaient rester à 50%. On ne l'a pas imposé ! On a aussi proposé des augmentations de quotité.

FSU : Concernant le 1^{er} degré, on précisait qu'on était contre les regroupements quand cela rallonge les déplacements et leur temps de déplacement. On constate une stagnation des P/E à 6. **Mais la FSU ne s'en réjouit pas car cette rentrée a été particulière et on aurait pu attendre une hausse des moyens** donc une baisse du P/E. **Malgré ces chiffres, ces indicateurs masquent une réalité, car les élèves ont en réalité leur AESH moins de temps dans la semaine que pendant 5h à 6h.**

M. CUISSET : quand on a une AESH partagée, elle est AESHM donc il n'y a pas de quotité associée.

Mme SALLE rappelle que l'AESH n'est pas la seule ressource aux élèves à besoins particuliers mais aussi la pédagogie et le matériel.

La FSU se demande si on peut vraiment parler d'accompagnement d'élèves quand il / elle a un AESH pendant 1 heure sur la journée. Nous restons dubitatifs sur ce point.

M. CUISSET répond que cela dépend de l'organisation en fonction des jours, des semaines ou de l'année.

La FSU répond que nous avons des élèves qui ont des besoins qui nécessitent des aides tous les jours surtout pour les élèves qui ont des troubles du comportement.

Mme SALLE explique que dans les écoles, on peut aussi demander des services civiques. De toute façon, pour les élèves qui ont des troubles du comportement, il faut des gestions d'équipe. Certains élèves ne supportent pas la présence d'un adulte. Il ne faut pas laisser l'enseignant seul sinon on arrive dans le rouge très vite.

La FSU rappelle et redit que tout le monde souffre de cette situation.

Il est ensuite demandé que le CTSD appuie ou mandate le CHSCT pour faire face à cette souffrance liée aux élèves en situation de handicap, élèves perturbateurs...

La DASEN explique que ce CTSD n'est pas le lieu de discuter sur ce qu'est un élève perturbateur.

M. CUISSET : Lors d'un dernier CHSCTD, le sujet a été évoqué dans le cadre du programme pluriannuel de prévention avec la mise en œuvre d'un groupe d'appui dans ces missions. Il y a déjà eu des travaux du CHSCTD sur les élèves perturbateurs avec un protocole mis en place à l'échelle départementale (mais sans lien avec les élèves en situation de handicap).

Elèves à besoins spécifiques (UPE2A) :

On a une relative stabilité des effectifs et des moyens.



Le tableau suivant illustre les heures données pour les élèves qui ne sont pas dans des établissements ou dans les UPE2A :

Élèves allophones nouvellement arrivés en France - Moyens

1er degré			
2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
7,5 ETP	8,5 ETP	9,5 ETP	9,5 ETP

Heures 2nd degré			
2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
418 heures utilisées	534 heures utilisées	324 heures utilisées	207 heures utilisées au 18/11/2020

FSU : On a quand même une baisse des UPEA car avant on avait 50% des élèves qui y allaient alors que maintenant on a que 30% concernant la maîtrise de la langue cela n'est pas la même chose. Pour nous, cela correspond à une régression.

La DASEN répond que cela n'est pas le but et que l'on ne peut pas comparer si ce sont les mêmes élèves et insiste sur le fait qu'il n'y a pas de volonté de réduire la part d'accueil des élèves allophones.

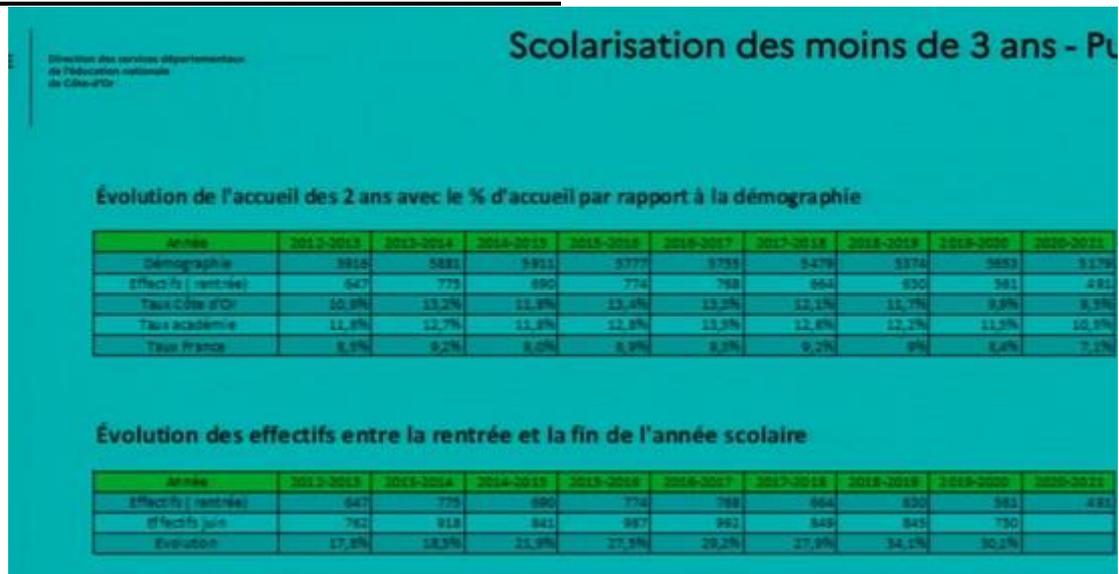
Élèves à effectifs réduits en REP et REP+ :

ACADÉMIE DE DIJON					
GS à effectifs réduits en REP et REP +					
Sur 80 postes, 33 sont destinés au GS					
écoles maternelles	total élèves	nb cf R2018	nb cf R2019	besoins en poste(s)	nb cf R2020
Voilettes Cherdève	129	6	1	1	7
Boudenière Cherdève	136	6	1	1	7
En Saint-Jacques Cherdève	118	5	1	1	6
Gambetta Cherdève	99	5	1	1	6
Champollion Dijon	130	7	0	0	7
Flemmarion Dijon	113	5	1	1	6
Lamarrière Dijon	118	5	1	1	6
Wark Dijon	94	5	1	1	6
Alsace Dijon	77	4	0	0	4
Argou Dijon	76	3	1	1	4
Buffon Dijon	76	5	0	0	5
Champs-Pedras Dijon	90	5	0	0	5
Colette Dijon	54	3	0	0	3
Dixevr Montbard	46	2	1	1	3
JY Coustou Montbard	35	2	0	0	2
Passeur Montbard	61	3	0	0	3
Total	1460	71	9	9	60

ACADÉMIE DE DIJON					
CP & CE1 à effectifs réduits en REP et REP +					
Sur 131 postes, 55 sont destinés au CP CE1					
écoles élémentaires	total élèves	nb cf R2018	nb cf R2019	besoins en poste(s)	nb cf R2020
Voilettes Cherdève	180	11	12	-1	11
Boudenière Cherdève	180	11	10	1	11
En Saint-Jacques Cherdève	180	8	9	1	10
Gambetta Cherdève	125	6	7	1	6
Champollion Dijon	201	13	13	0	13
Flemmarion Dijon	148	8	9	0	9
Lamarrière Dijon	148	7	10	0	10
Wark Dijon	118	7	7	1	8
Alsace Dijon	115	7	8	-1	7
Argou Dijon	110	6	7	0	7
Buffon Dijon	118	6	7	0	7
Champs-Pedras Dijon	123	6	6	0	6
Colette Dijon	66	4	5	0	5
Langren Montbard	91	6	7	-1	6
Cunat Montbard	80	6	6	0	6
Dixevr Montbard	67	4	5	0	5
Total	2008	119	130	1	131

42% des postes sont consacrées à des classes à effectifs réduits (45 postes)

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans :



Cette légère baisse correspond à une tendance nationale, académique sur la scolarisation des élèves de moins de 3 ans.

Différentes questions ont ensuite été posées sur l'évolution des effectifs dans les collèges. En effet, le tableau des effectifs des collèges montre que certains collèges ont des niveaux très chargés : 31 élèves par classe en 3^{ème}, 28-29 par classe : ce sont des effectifs beaucoup trop lourds par rapport à la condition sanitaire. **La FSU et FO signalent qu'il aurait fallu donner des moyens pour avoir des effectifs à 25 par classe pour faire face aux enjeux de cette rentrée.** Des effectifs de 6^{ème} à 28-29 sont beaucoup trop nombreux.

M. CUISSET : On est sur une évolution d'effectifs importante, sur des territoires plutôt ruraux, avec des familles plutôt « captives » qui n'iront pas ailleurs. Il précise ensuite que la situation du collège Roupnel a été posée en question diverse par la FSU, on y reviendra plus tard.

La FSU demande le nombre d'élèves qui sont en classe ordinaire alors qu'ils devraient être dans d'autres structures (IME, ULIS...).

La DASEN explique que l'on ne peut pas parler de tous les sujets qui nous préoccupent.

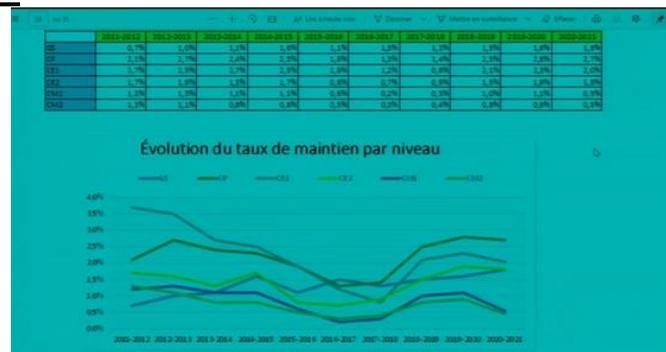
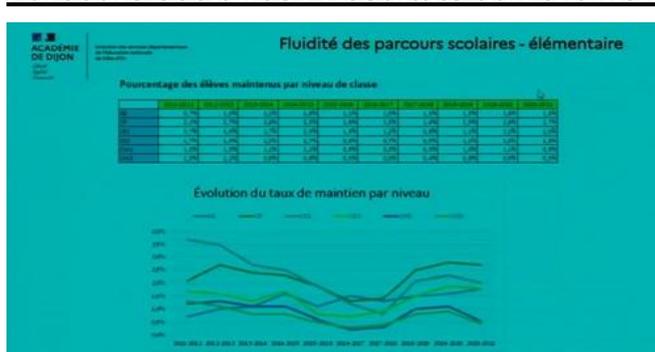
Mme SALLE répond qu'il y aura d'autres aides, d'autres dispositifs pour aider les personnels et les établissements.

La DASEN évoque le fait que ce dispositif « 1 salle = 1 classe » a été mis en place dans de nombreux établissements.

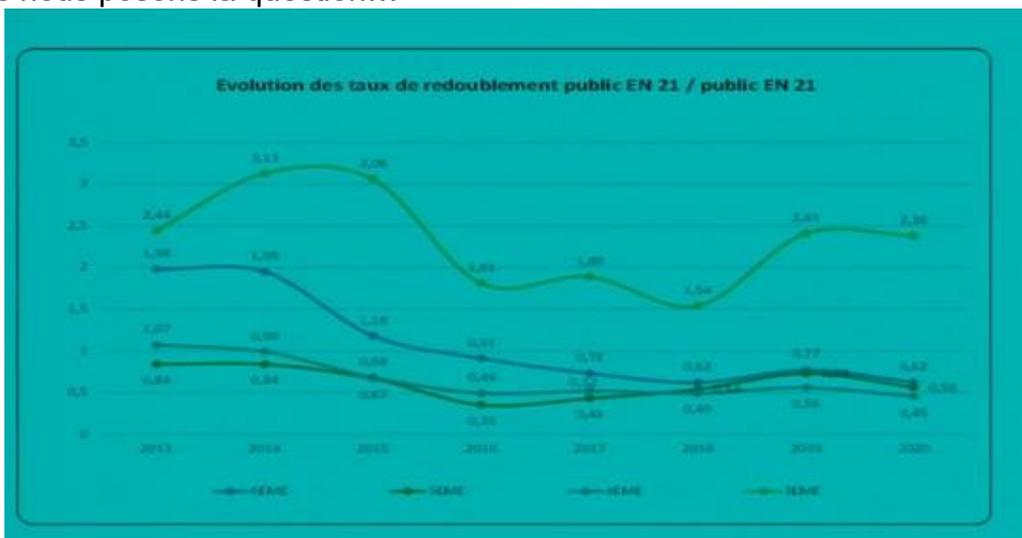
La FSU intervient en disant que cela n'est pas la 1^{ère} fois que l'on alerte vos services concernant le collège de Nuits St Georges.

La DASEN répond à l'éventualité d'un report de l'évaluation interne de l'établissement en expliquant qu'il n'y aura pas de report. On peut envisager un petit délai mais on ne reportera pas le travail au sein de l'année suivante. Se donner le temps de faire autre chose, c'est aussi se donner un moyen de respirer, d'autoévaluer l'établissement. Cela peut permettre de dégager des axes de partage...

Parcours scolaires / Résultats aux examens :



Question de la DASEN : Est-ce le taux de maintien important en CP qui favoriserait la réussite après ? Nous nous posons la question...

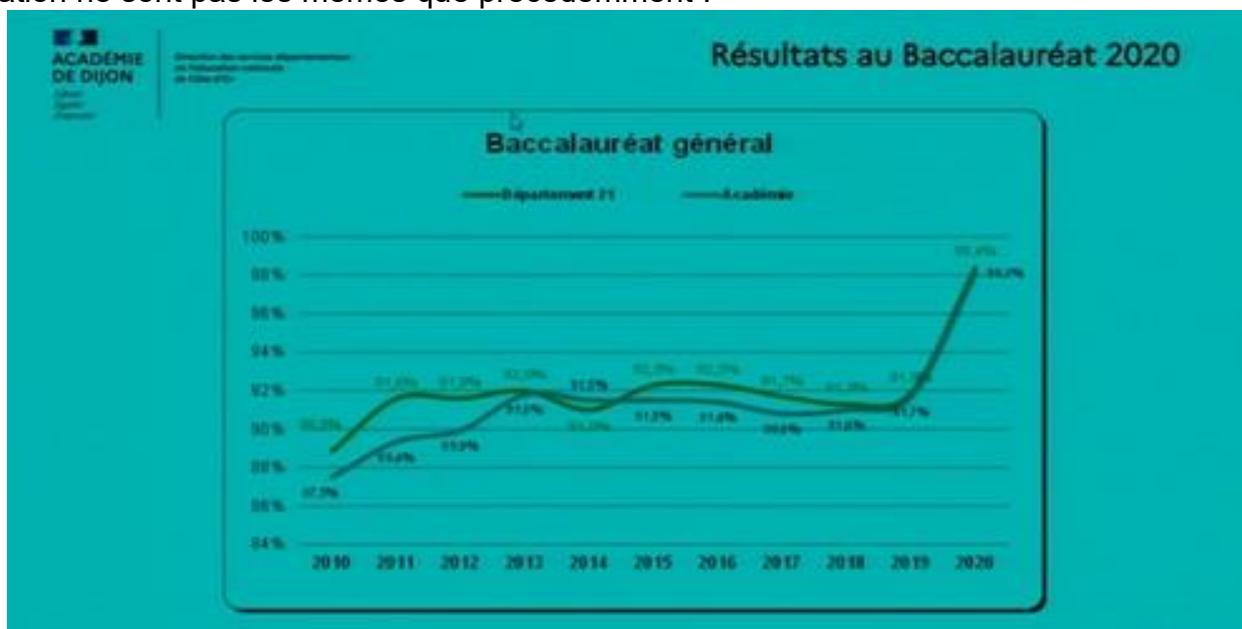


On a un taux de redoublement plus important en 3^{ème} lié à l'absence de voie d'orientation accordé ou cela peut correspondre à l'absence de places dans l'orientation souhaitée.

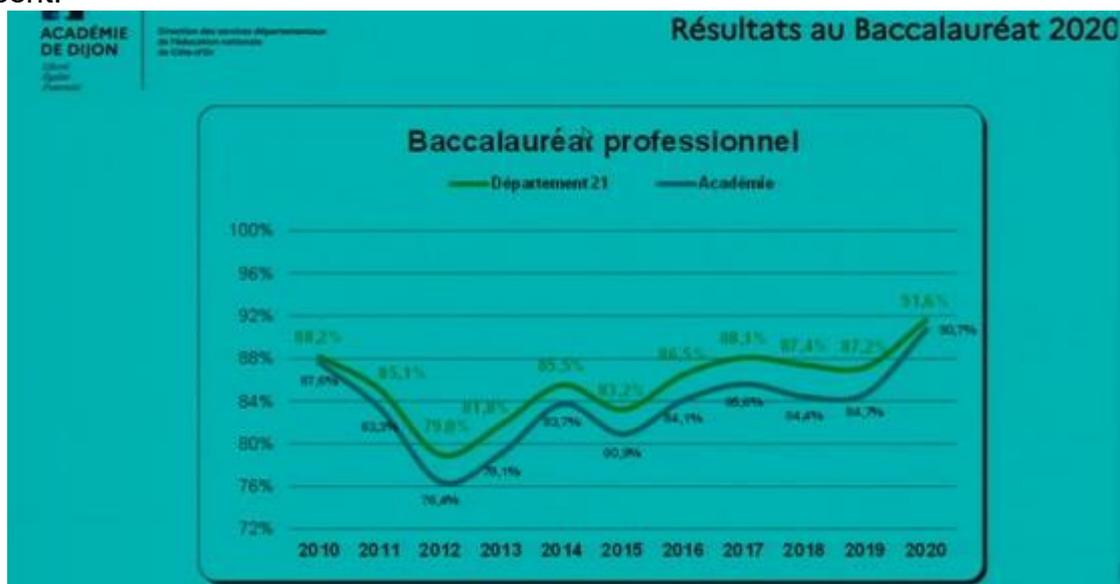


M. BOLLOTE, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de l'information et de l'orientation : Les modifications ne sont pas aussi sensibles car l'ordonnée est à 80%. En 2017, on avait eu un changement de modalité d'attribution du socle sur les 8 niveaux différents.

Concernant le BAC, attention à l'ordonnée : on ne peut pas trop comparer car les conditions de passation ne sont pas les mêmes que précédemment :



On avait des meilleurs résultats avant au niveau départemental qu'académique mais les différences s'amenuisent.



La FSU intervient sur le fait que des élèves se trouvent en difficultés dans le supérieur. On rappelle nos revendications concernant le BAC avec des épreuves terminales anonymes en fin d'année. On entend de plus en plus dans les académies, les rectorats, le fait que c'est le cursus qui compte mais cela pose problème et nous ne sommes pas d'accord. Vous devriez aller dire cela aux élèves.

III. Carte des PIAL :

Evolution du PIAL de Chatillon. Volonté nationale de couvrir tout le territoire. La Côte-d'Or et l'Yonne ont fonctionné en 2 temps pour la rentrée 2021.

2 grands principes :

- Nous avons suivi un dispositif en PIAL en interdegré mais sans généraliser puisqu'il reste 2 PIAL 2nd degré et 2 PIAL 1er degré
- Nous avons pris en compte aussi les établissements privés et hors contrat : on a 1 PIAL sur Dijon qui regroupe les établissements privés.

Fin janvier, on terminera le travail avec les établissements qui sont pilotes des PIAL. Travail ensuite avec les AESH et les avenants pour le lycée de Brochon puisque le lycée pilote sera celui de Chalon. Les 2 coordonnateurs départementaux + Mme SALLE accompagneront la mise en œuvre des nouveaux PIAL, volonté de fluidifier les échanges, les personnels. Volonté d'harmoniser et de mieux suivre les nouveaux AESH.

Infos : les sites internet de l'académie et du département vont évoluer vers un nouveau format proche de celui du Ministère qui intégrera la cartographie des nouveaux PIAL.

M. CUISSET précise que les frais de déplacement des aesh existent avec la même réglementation que les personnels titulaires ou non (appui de la DAF), réorientation possible en cas de prestation d'action sociale si la personne reste dans les critères. Concernant la création des supports pédagogiques, cela rentre dans les heures connexes mais pas de paiements prévus pour ces heures.

Mme SALLE précise qu'il y a beaucoup de choses en ligne disponibles pour les aesh car il y a beaucoup de ressources.

Intervention sur les dérives avec ces PIAL où des collègues ont des changements d'Emploi du Temps envoyés le dimanche soir pour le lundi matin. De même, il est dénoncé l'étendue géographique de ces PIAL.

La DASEN répond qu'on comprend bien cette notion de temps mais notre réponse porte surtout sur le temps d'accompagnement et d'outil de professionnalisation afin de ne pas perdre de temps en recherche... Le paiement lié à un directeur de SEGPA est en discussion.

M. CUISSET explique que l'objectif est qu'un AESH n'aille pas sur Recey et sur Laignes. Il explique qu'il a bien conscience de la difficulté de pratiquer certaines routes à cause du climat. Les pilotes et coordonnateurs de PIAL ont des accompagnements départementaux qui sont Mme Barrel, M. Séguignier, Mme SALLE et l'IRUN de la circonscription ASH. Formation sur les outils à disposition, sur les situations RH parfois plus particulières et individuelles... Suivi des 2 nouveaux PIAL créés + la nouvelle référente de Chatillon.

La FSU signale que ce serait bien que les CTSD ne soient pas la même semaine que les CTA. De même, nous constatons que nous sommes de plus en plus convoqués les mercredis après-midi or cela ne correspond pas à nos heures de cours ?

La DASEN répond que ses services y veillent concernant les CTSD et CTA mais que les CDEN sont gérés en fonction de l'EDT des préfets.

IV. Réponses aux questions diverses de la FSU :

1^{er} degré :

- *Nombre de 1/2 journées non remplacées à ce jour ?* 950 dans le 1^{er} degré (800 l'an dernier / 2500 ½ journées en 2013) pour les 3 premiers mois
- *Avez-vous des Informations sur l'enseignement pénitentiaire ?* Cela représente 3.5 postes à la prison de Dijon. Textes qui datent de mars sur la nouvelle organisation et la nouvelle convention : mais pas de réponses pour l'heure.
- *Nombre d'ETP consacrés aux allègements de service et postes adaptés ?* Pas de réponse.
- *Nombre des démissions des stagiaires et des PE. Nombre de demandes de ruptures conventionnelles dans le 1^{er} et le 2nd degré ?* Aucune démission de stagiaire PE. 3 indemnités de départ volontaires. 7 ruptures conventionnelles.
- *GIPA : combien de personnes concernées dans le 1^{er} degré ? Dans le 2nd degré ? Calendrier du versement.* Pour l'instant les modalités de mise en paiement ne sont pas prévues pas avant 2021.
- *Information sur les stages de direction et les groupes départementaux dédiés à la question de la direction d'école. Calendrier et modalités.* Stages / formation continue de directions d'écoles : circulaire du 25/08. Les directeurs d'école ont reçu depuis une quinzaine de jours une information sur les modalités de formation. 12heures de formation continue soit 2 jours : 6h en présentiel avec présence de l'IPR +ateliers accompagnés définis en circonscription + 6h sous forme de 2X3h en distanciels sur 5 thématiques sur lesquels nous sommes en cours de travail. Nous ferons aussi appel à des accompagnateurs extérieurs.

M. Vial annonce son départ dès le 1^{er} décembre 2020 en tant que Directeur de cabinet de l'académie de Clermont-Ferrand. Objectif de recruter un IA-DASEN pour janvier au pire des cas. Cela a une incidence sur notre calendrier de formation des directeurs d'école. La prochaine réunion du DGDE bénéficiera aussi d'un nouveau personnel qui a été embauché et prendra ses fonctions en tant que référent directeur, M. Jean-Jacques GREGOIRE, directeur de l'école de Neuilly-Crimolois, dès janvier 2021.

- *Versement indemnités des tuteurs (dont actuellement retraités) des directeurs ?* Les 1^{ers} versements ont été effectués sur la paie de septembre, une nouvelle liste a été communiquée vendredi et sera sur la paie de janvier 2021 pour ces derniers. **La FSU intervient pour demander comment cette indemnité sera versée pour les personnels en retraite.** M. Cuisset répond que c'est un versement à part, c'est une indemnité versée liée à son travail de l'an dernier donc au titre du travail effectué l'an dernier. On a 2 nouveaux gestionnaires RH au sein du département. Pas de difficulté peut-être de mettre en paiement une indemnité pour un fonctionnaire qui n'est plus en activité.

- *Informations concernant les évaluations nationales du dispositif des classes dédoublées. Suivi de cohorte en CM1 en REP+.*
Pas d'évaluation spécifique pour les classes dédoublées. On a des échantillons sur des points très précis : écoles prioritaires (faites sur le biais numérique en maths). La FSU rappelle que les collègues n'ont pas eu de visibilité sur ces questions. Ces pratiques ont lieu dans le 1^{er} et le 2nd degré sans que les enseignants ne soient au courant. Ces évaluations ont été faites sur les CE1 et déjà le cas 2 ans avant. C'est un protocole national conduit mais nous n'avons pas de retour au local.
- *Matériel RASED à Beaune : informations sur le suivi du dossier ?* Le matériel a été acheté. Mais pas d'informations sur son financement.
- *Gestion des surnombres : 33 enseignants en surnombre en septembre. Actuellement, nous en avons 9. 8 dès janvier car CLD. 2 sont en congés maternité jusqu'au printemps, 2 en temps partiel. Quelles sont leurs missions ? remplacement. Leur rattachement est dans les circonscriptions. Ils perçoivent l'ISSR pour leurs déplacements. Est-ce que les secrétaires de circonscriptions et les IEN sont au courant de ces personnels en surnombre ? Oui, ils seront plus sollicités pour effectuer ces remplacements. **La FSU remercie le travail effectué par M. Vial.***

Interdegrés :

- *Nombre d'élèves allophones dans le primaire ? en collège et en lycée : capacité d'accueil des UPE2A, heures allouées à des dispositifs spécifiques pour ces élèves. Voir tableau.*
- *Nombre d'élèves en attente en SEGPA et ULIS ? 9 élèves en attente en SEGPA/ 23 élèves en attente en ULIS dans le 1^{er} degré et 15 en attente dans le 2nd degré.*
- *Nombre de personnels et élèves ayant contracté la COVID-19 depuis la reprise de novembre 2020 dans le 1^{er} degré ? Dans le 2nd degré ?* Depuis novembre : 323 élèves positifs au COVID-19, 23 enseignants confondus.
- *Nombre de personnels enseignant-es considérées comme vulnérables en mai et juin 2020 ?* Pas de données sur le nombre de personnels vulnérables en mai juin.
- *Nombre de personnels enseignant-es vulnérables actuellement placés en distanciel ? en ASA ? Nombre de personnels enseignant-es non remplacés actuellement / Nombre de personnels en ASA non remplacés ?* Pas de réponses actuellement.
- *Potentiel de remplacement encore disponible en fonction des disciplines ?*
1^{er} degré : 33 + 2 autres hier soir. Pas de données pour le 2nd degré.

2nd degré :

- *Carte des langues vivantes en collège.* Il y a une commission académique prévue : on aura ces éléments à ce moment-là !
- *Carte des sections sportives et de l'assistance éducative en collège.* Envoyés ultérieurement.
- *Bilan du dispositif « devoirs faits » : nombre d'heures allouées par établissement.*
12 560 HSE mobilisées pour devoirs faits / 12300 l'an dernier.
- *La FSU évoque la situation des collèges de Chevigny, Dunant et de Roupnel.*

La DASEN signale enfin qu'elle a reçu de nombreux signalements d'élèves et de menaces qui débordent complètement au sein du département qui renvoient à la peur, la menace et/ou la violence. C'est un constat que nous faisons de ce mal-être profond des élèves qui ont vécu une partie de confinement sous pression. Cela se traduit par des agissements, des excès d'élèves que nous sommes collectivement en attente de donner. Nous ne sommes là que pour donner des réponses éducatives face à ces problèmes. La FSU intervient à plusieurs reprises pour expliquer la situation de collègues... **La DASEN explique et rappelle que les signalements (RSST ou autres...) sont indispensables.**

Vos représentantes de la FSU de Côte-d'Or au CTSD

Chantal Charles et Adeline Gaëtan (1^{er} degré), Isabelle Cheviet et Carine Tourneur (2nd degré).